



# BULLETIN D'INFORMATION

ETABLISSEMENT  
PRIMAIRE ET SECONDAIRE  
DE BLONAY - ST-LEGIER

Illustration : activité en lien avec notre thème  
annuel : « **Vivre Ensemble** »

**JUIN 2023**

Madame, Monsieur, Chers parents,

Nous voici déjà au terme de cette année scolaire marquée par un retour de l'ensemble de nos activités et notamment un grand nombre de sorties.

L'établissement a accueilli passablement d'élèves ukrainiens depuis le printemps 2022. Avec l'ouverture d'un centre EVAM à Mottex, nous allons créer très probablement trois véritables classes d'accueil à la rentrée. Un nouveau challenge que nous nous réjouissons de relever.

Nous avons hâte de vous revoir prochainement lors de nos différentes manifestations et vous souhaitons une bonne lecture de ce document.

## Quelques dates importantes

**Fête d'Été** : jeudi après-midi 29 juin, à Bahyse, à Blonay,  
Chaque maître de classe communiquera un horaire précis pour cet après-midi.

Thème : « **Vivre Ensemble** »

Le Conseil d'établissement, responsable de la cantine de la Fête d'Été, ne vend pas de boissons alcoolisées aux élèves, même commissionnaires. Alors, parents, soutenez-nous et venez les acheter personnellement.

**Mercredi 21 juin** : congé pour les classes de 1 à 6P.

**Mercredi 28 juin** : congé pour les classes de 7P à 11S.

Une permanence sera organisée pour les parents sans solution de garde.

**Vendredi 30 juin** : cours pour toutes les classes de 9h00 à 11h00.

L'horaire des bus scolaires sera adapté.

Une permanence sera organisée de 13h30 à 15h00 pour les parents sans solution de garde.  
Prière de contacter le secrétariat si vous souhaitez inscrire votre enfant à cette permanence.

**Promotions** : vendredi 30 juin à 16h00, à la salle omnisports de Bahyse, à Blonay

## ORGANISATION DE L'ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

### Cycle 1 (1P – 2P)

Six classes enfantines à Blonay (quatre dans le bâtiment du Grand-Pré et deux à Bahyse).  
Cinq classes enfantines à St-Légier, dans le bâtiment du Clos-Béguin.

### Cycle 1 (3P – 4P)

Six classes de 3P (trois à Clos-Béguin et trois à Cojonnex) et six classes de 4P (trois à Clos-Béguin et trois à Cojonnex).

### Cycle 2 (5P à 8P)

Toutes les classes de 5P seront recomposées pour redémarrer avec une nouvelle dynamique.  
Six classes de 5P (trois à la Chiésaz et trois à Cojonnex) et cinq classes de 6P (trois à Bahyse I et deux à la Chiésaz). Tous les élèves de 7-8P seront scolarisés à St-Légier dans le bâtiment du Clos-Béguin VI.

## Cycle 3 (9 à 11S)

Tous les élèves seront scolarisés à Bahyse.

Au total 71 classes : 47 primaires (11 enfantines, 6 en 3P, 6 en 4P, 6 en 5P, 5 en 6P, 6 en 7P et 7 en 8P), 21 secondaires et probablement 3 classes d'accueil (une de 5 à 8P et 2 de 9 à 11S).

### Objets perdus, oubliés, non réclamés

Dans le hall d'entrée de chaque collège, de nombreux vêtements attendent leur propriétaire, ainsi que les objets de valeur qui sont déposés chez les concierges. Le dernier délai pour la récupération de ces objets et vêtements est fixé au **lundi 26 juin**. Le solde de ces objets perdus et vêtements sera vendu lors de la Fête d'été au profit d'une association.

# La rentrée des classes aura lieu lundi 21 août 2023

Cycle 1	Classes 1P	13h30
Cycle 1	Classes 2P	8h33
Cycle 1	Classes 3P à 4P	8h33
Cycle 2	Classes 5P à 6P	8h33
Cycle 2	Classes 7P à 8P	7h45
Cycle 3	Classes 9 à 11S	7h45

**Ce bulletin fait office de CONVOCATION pour tous les futurs élèves de :**

2 <sup>e</sup>	primaire
4 <sup>e</sup>	primaire
6 <sup>e</sup>	primaire
8 <sup>e</sup>	primaire
10 <sup>e</sup>	secondaire VG et VP
11 <sup>e</sup>	secondaire VG et VP

Les enfants qui commencent au cycle 1 (1P et 2P), les nouveaux arrivés, ainsi que les futurs élèves de :

3 <sup>e</sup>	primaire
5 <sup>e</sup>	primaire
7 <sup>e</sup>	primaire
9 <sup>e</sup>	secondaire

ont reçu ou recevront dans le courant du mois de juillet une convocation personnelle adressée par le secrétariat.

## Horaire habituel

### Cycles 1 et 2 (3P à 6P)

	matin	après-midi
Début des cours	8h33	13h30
Fin des cours	11h56	15h00

### Cycle 2 (7P à 8P)

Début des cours	7h45	13h30
Fin des cours	11h56	15h03

### Cycle 3 (9 à 11S)

Début des cours	7h45	13h30
Fin des cours	11h56	15h03, 16h03 ou 16h51 suivant l'horaire

## Cycle 3 (9 à 11S) Horaire spécial le lundi de la rentrée

Début des cours	7h45	11h56
Fin des cours	13h30	15h03

## Cycle 1 (1P et 2P)

Afin de permettre aux enfants de 1P de se familiariser avec leur nouvel environnement, un **horaire spécial** est mis en place pour **la première semaine uniquement** :

	lundi 21.08	mardi 22.08	mercredi 23.08	jeudi 24.08	vendredi 25.08
08h33 - 11h56	2 <sup>e</sup> (rentrée)	2 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>
13h30 - 15h00	1 <sup>re</sup> (rentrée)	1 <sup>re</sup>		1 <sup>re</sup>	1 <sup>re</sup>

## Horaire normal dès la deuxième semaine

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
08h33 - 11h56	1 <sup>re</sup> + 2 <sup>e</sup>	1 <sup>re</sup> + 2 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>	1 <sup>re</sup> + 2 <sup>e</sup>	1 <sup>re</sup> + 2 <sup>e</sup>
13h30 - 15h00	2 <sup>e</sup>	1 <sup>re</sup>		2 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>

## RAPPEL CONCERNANT LES DEMANDES DE CONGE

Toute demande de congé est à adresser à la Direction des écoles. Cette demande doit être motivée et envoyée au minimum **deux semaines à l'avance**.

Des rendez-vous réguliers durant les heures d'école avec des logopédistes ou des psychologues privés doivent également faire l'objet d'une demande de congé.

Visitez notre site internet :

**<https://www.ecoleblonaystlegier.ch/>**

Ce site est une vitrine de notre établissement avec notamment une présentation de notre riche vie scolaire. De plus, vous y trouverez une multitude de renseignements.

## TITRES DE TRANSPORTS

**Pour savoir si votre enfant peut bénéficier d'un transport scolaire gratuit, veuillez consulter le site internet de l'établissement sous l'onglet « Transport ».** Les cartes des périmètres d'accès aux transports scolaires ont été définies par les municipalités en fonction de l'âge des élèves, de la distance à parcourir et de la dangerosité du parcours. Tous les parents dont les enfants bénéficieront d'un titre de transport recevront un courrier dans le courant du mois de juillet.

## TRAIN

Les abonnements Mobilis des élèves possédant déjà une carte SwissPass et ayant droit à un nouveau titre de transport sont renouvelés automatiquement pour la nouvelle année scolaire. Les élèves qui n'ont pas encore une carte SwissPass et qui ont droit à un nouveau titre de transport peuvent se rendre au guichet MOB de la gare de Montreux munis d'une photo passeport ou envoyer un courriel à [info@mob.ch](mailto:info@mob.ch) en indiquant votre numéro de téléphone, le nom, le prénom et la date de naissance de votre enfant pour l'obtention d'un Swisspass.

## BUS SCOLAIRES

Les élèves qui ont droit aux bus scolaires reçoivent une contremarque nominative par courrier postal. Les enfants qui prennent les bus scolaires sont assis et attachés.

## RAC I ET II

Aux futurs élèves du RAC I et II : veuillez passer dès le lundi 14 août 2023 au secrétariat des écoles de Blonay – St-Légier pour retirer votre formulaire pour obtenir un titre de transport.

### Remarque importante :

**Tous** les utilisateurs des bus scolaires doivent être porteurs de la contremarque écolier (**carte de couleur verte** pour l'année scolaire 2023-2024), y compris ceux qui n'utilisent le bus qu'une fois par semaine.

### Des contrôles sporadiques peuvent avoir lieu.

Sans titre de transport :

- Dans les transports scolaires, les élèves seront signalés à la Direction des écoles ;
- Dans les transports publics, les élèves seront sanctionnés par les entreprises de transports (amendes, retraits d'abonnement).

### VELO Rappel pour :

- les élèves qui se rendent à l'école à vélo ;
- les activités scolaires, après-midi sportifs.

Depuis janvier 2012, la vignette vélo n'est plus nécessaire. La couverture d'assurance qu'elle offrait aux cyclistes a donc disparu.

Vérifiez que vous disposez d'une assurance responsabilité civile valable qui couvre les dommages occasionnés lors d'un accident à vélo.

### DEVOIRS SURVEILLES

Il existe deux possibilités pour les devoirs surveillés :

- Faire les devoirs et travailler sous la responsabilité d'un enseignant. Les élèves de 5 et 6P doivent rester jusqu'à la fin (16h00) alors que les élèves dès la 7P peuvent partir une fois les devoirs terminés. Ces derniers sont ensuite sous la responsabilité de leurs parents. Les inscriptions pour ce type de devoirs surveillés se font par l'intermédiaire de l'école.
- Faire les devoirs et ensuite d'autres activités (goûter, animations diverses,...) sous la responsabilité de l'accueil de jour : dans ce cas, les enfants restent évidemment jusqu'à la fin de ces activités et les inscriptions se font via le réseau REBSL.

### ASSURANCE



Nous vous rappelons que l'école n'assure pas votre enfant en cas d'accident. Il vous incombe la charge d'en conclure une (généralement auprès de l'assurance maladie).

### SECRETARIAT

Nous vous rappelons les horaires du secrétariat :

7h20 - 12h00 & 13h15 - 17h00,  
fermé le mercredi après-midi.

**Le secrétariat sera fermé du VENDREDI 14 JUILLET à 10h00  
au MARDI 8 AOÛT 2023 à 8h00.**

**Permanence téléphonique du LUNDI 17 au  
VENDREDI 21 JUILLET 2023 de 9h00 à 11h00.**